

## **La Mission Laïque Française au Liban**

### **2020 l'année de tous les dangers pour les écoles privées.**

La Mlf est une association à but non lucratif qui a pour objectif la diffusion de la langue et de la culture françaises dans le monde par le biais d'un enseignement laïc, plurilingue et interculturel. Installée au Liban depuis plus d'un siècle, la Mlf aujourd'hui c'est plus de 8000 élèves, 1000 salariés et plus de 100 000 anciens élèves. Opérateur historique de l'enseignement du programme français au Liban, la Mlf est totalement intégrée dans le tissu du secteur éducatif privé du pays.

Aujourd'hui et dans le contexte économique libanais actuel, la Mlf et ses cinq lycées se retrouvent en danger.

En effet, même si la Mlf, au sein de ses établissements a été un précurseur en termes de transparence budgétaire (grâce aux audits externes menés chaque année), si elle a fait acte de solidarité (via la mise en place de caisses de solidarité) et de rigueur au regard de l'homologation française (en confiant la gestion de ses établissements à des Chefs d'établissements fonctionnaires français rémunérés par l'Etat français), elle doit faire face à un changement extrêmement rapide du contexte économique libanais.

Or ce changement est totalement externe au secteur éducatif privé libanais dont quasiment tous les établissements ne réalisent pas de profit et sont à la recherche de ressources externes, ce qui n'est ni sain, ni logique au regard de la loi 515/1996.

Le constat est sans appel : la Mlf, une des seules institutions éducatives privées du pays à faire auditer ses comptes par un cabinet indépendant, a enregistré 24 milliards de LL de déficit sur 3 années, allant même jusqu'à être contrainte de présenter des budgets en déficit.

La Mlf n'a jamais renoncé à proposer le niveau éducatif le plus élevé possible au prix coûtant. Forte d'accords avec 4 comités de parents, elle a déjà entrepris une réduction des coûts non-essentiels pour faire face aux déficits des établissements et afin de ne pas avoir à les répercuter sur les familles. Elle a également réussi à déployer un dispositif d'enseignement à distance d'une qualité reconnue, dans un délai extrêmement court.

Mais la crise économique qui a débuté il y a 4 à 5 ans et entre dans sa phase la plus dure, est probablement la plus grave qu'ait connu le Liban depuis son indépendance. Et il s'avère qu'elle est amplifiée dans le secteur éducatif privé du fait des conséquences de l'application de la loi 46/2017 sur les rémunérations des personnels enseignants, que la Mlf a appliquée intégralement et qui a entraîné une augmentation des droits de scolarité jusqu'à 30 %.

Une des conséquences de cette crise est peut-être que certaines familles libanaises n'ont plus les moyens de payer les charges nécessaires au fonctionnement des établissements de la Mlf. Or, il convient de rappeler qu'au Liban l'activité scolaire privée de la Mlf n'est pas une activité lucrative. Elle est une contribution, comme celle des autres acteurs éducatifs du secteur privé, à la formation des jeunes pour leur futur et celui de leur pays, évidemment soumis à la loi de l'offre et de la demande, les familles n'ayant aucune obligation à y scolariser leurs enfants.

Face à la crise économique et monétaire, aggravée par la crise sanitaire, la réaction des familles qui mettent une forte pression sur les écoles, n'est pas surprenante pour la Mlf, qui partage avec elles une grande inquiétude. Mais il est important de noter qu'elles ne sont pas seules à souffrir de cette situation qui pèse déjà lourdement sur la situation financière des établissements, et ces derniers

vont devoir assumer un déficit accru alors même que la Mlf n'envisage pas la facturation complémentaire à laquelle la loi 515/1996 lui donnerait droit.

La Mlf perçoit l'intégralité des frais de scolarité en livres libanaises sans augmentation depuis 2017/2018, et elle s'est engagée à les maintenir au même niveau pour l'année scolaire prochaine. Dès lors, l'effondrement de la livre libanaise conduit, de fait, à une baisse des salaires des personnels et des frais de scolarité dont la contre-valeur, dans l'absolu, a été réduite d'au moins 50%.

**Tous ces efforts financiers ont une limite et elle est définitivement atteinte.**

La Mlf comprend parfaitement la situation des familles qui scolarisent leurs enfants dans ses établissements et se voient confrontées à des baisses de revenus salariaux ou libéraux, voire à des licenciements. Or les priorités des familles sont complètement bouleversées par cette crise alors que jusqu'ici elles se sacrifiaient pour l'éducation de leurs enfants. Tout cela va contraindre la Mlf à renoncer à l'emploi d'enseignants étrangers du fait de l'effondrement de la monnaie locale, et également à devoir mettre fin à de nombreux emplois locaux.

Le secteur éducatif privé se trouve de plus en plus affaibli et son avenir est en danger alors qu'il fut un pilier du système scolaire national. S'en prendre les uns aux autres ne résoudra rien, que ce soit pour les familles contraintes de vendre leurs biens, ou pour les écoles contraintes de fermer leurs portes.

Le pays et ses écoles ont besoin d'une stabilité qui ne pourra venir ni des familles, ni des écoles. Seul l'État, dans toutes ses composantes (exécutif, législatif, judiciaire) a finalement la lourde charge de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la sécurisation du secteur éducatif privé. Sans cette stabilité, sans aides aux familles, même en réduisant les charges, la Mlf, comme les autres acteurs du secteur éducatif privé, ne pourra surmonter les conséquences de cette crise. Si rien n'est fait alors le Liban se priverait du développement des ressources humaines de haute qualité, avec des dommages à long terme.

Chacun, État, familles, écoles, est face à ses responsabilités. La Mlf, quant à elle, a pris les siennes depuis longtemps ; elle reste totalement ouverte pour participer avec tous les acteurs de la société libanaise et du secteur éducatif, à tout processus de discussion sur les solutions à mettre en œuvre.